

1279

CONSULTATION SUR PLACE

PRET PEB

OUI

NON NON

E.N.S.S.I.B.

ECOLE **N**ATIONALE **S**UPERIEURE
DES **S**CIENCES DE L'**I**NFORMATION
ET DES **B**IBLIOTHEQUES

U.C.B.L.

UNIVERSITE
CLAUDE **B**ERNARD
LYON I

DESS en INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE

Rapport de recherche bibliographique

Le marché du travail intérimaire appliqué aux métiers de l'informatique en France en 1996

Louis DUBREUIL

Sous la direction de

Gilles ASSOLLANT

RANDSTAD INTERIM

Direction Régionale
55 rue de la Villette
69003 LYON

BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



8114813

Année 1996-1997

E.N.S.S.I.B.
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE
DES SCIENCES DE L'INFORMATION
ET DES BIBLIOTHEQUES

U.C.B.L.
UNIVERSITE
CLAUDE BERNARD
LYON I

DESS en INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE

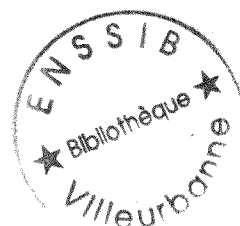
Rapport de recherche bibliographique

Le marché du travail intérimaire appliqué aux métiers de l'informatique en France en 1996

Louis DUBREUIL

Sous la direction de
Gilles ASSOLLANT

RANDSTAD INTERIM
Direction Régionale
55 rue de la Villette
69003 LYON



Année 1996-1997

1997
17
11

Le marché du travail temporaire appliqué aux métiers de l'informatique en France en 1996./ Louis DUBREUIL, sous la direction de Gilles ASSOLLANT. - Villeurbanne : ENSSIB, 1997.

Résumé : Le marché du travail temporaire en France, après avoir subi une crise difficile durant les premières années de la décennie 1980, semble rechercher aujourd'hui la rentabilité plus au travers de la croissance externe et de la recherche de la taille critique qu'au moyen d'une diversification vers des métiers dans lesquels il a toujours été assez peu présent, tel que celui de l'informatique.

Mots-clés : Travail temporaire - Travail intérimaire - France - Informatique

Abstract : The French temporary work market, after the difficulties it met during the downturn of the beginning of the eighties, seems to look for the profitability more by means of the external growth and the search of the critical size than by diversifying its activities towards the fields on which it was not present till now, such as the computer service.

Keywords : Temporary work - Agency work - France - Europe - Computer

TABLE DES MATIERES

1. LA RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE.....	4
1.1 PRÉSENTATION DE LA RECHERCHE.....	5
1.1.1 <i>Le demandeur</i>	5
1.1.2 <i>Le sujet</i>	5
1.2 DÉMARCHÉ DE LA RECHERCHE	6
1.2.1 <i>Détermination des mots-clés</i>	6
1.2.2 <i>Recherche manuelle initiale</i>	7
1.2.3 <i>Recherche informatisée</i>	10
2. RESULTATS DE LA RECHERCHE	18
2.1 ANALYSE DES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES TROUVÉES.....	19
2.1.1 <i>Analyse de la pertinence des mots-clés utilisés</i>	19
2.1.2 <i>Analyse du type d'information trouvée dans les références</i>	19
2.2 LE MARCHÉ DU TRAVAIL INTÉRIMAIRE EN FRANCE EN 1996	21
2.2.1 <i>Origine et évolution</i>	21
2.2.2 <i>Les acteurs du marché en France</i>	21
2.2.3 <i>Répartition par secteurs de productions</i>	22
2.2.4 <i>Répartition par taille des entreprises utilisatrices</i>	23
2.2.5 <i>Répartition par type de main d'oeuvre</i>	23
2.3 L'INTÉRIM ET L'INFORMATIQUE.....	24
2.3.1 <i>Cas particulier des métiers de l'informatique</i>	24
2.3.2 <i>La concurrence des SSII</i>	24
3. BIBLIOGRAPHIE	26
3.1 THÈSES	27
3.2 OUVRAGES.....	27
3.3 PÉRIODIQUES	28
4. ANNEXES	30
4.1 NOTICES DELPHES	31
4.2 NOTICES BNF	35
4.3 NOTICES LABORDOC	41

1. LA RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE

1.1 Présentation de la recherche

1.1.1 Le demandeur

1.1.1.1 Identité

Randstad Intérim est un groupe international composé de 35 sociétés qui réalise un chiffre d'affaires d'environ 14,6 milliards de francs pour un bénéfice de 506 millions de francs (chiffres 1995).

En France, il emploie 250 employés permanents dans 75 agences réparties dans 32 départements et réalise un chiffre d'affaires de 762 millions de francs.

La direction de la région Rhône-Alpes, quant à elle, regroupe 17 agences dont 8 font partie du département du Rhône.

1.1.1.2 Besoins

La direction régionale Rhône-Alpes de Randstad Interim recherche des informations susceptibles de l'aider à appréhender – tout particulièrement chez ses concurrents directs – l'émergence de nouvelles formes de travail intérimaire liées à l'apparition des récentes innovations technologiques, spécialement dans le domaine de l'informatique et du traitement de l'information.

1.1.2 Le sujet

1.1.2.1 Aspects qualitatifs

Ne devront pas être retenues comme pertinentes les informations trouvées relatives au droit ou à la médecine du travail.

La recherche devra, si possible, se limiter aux applications du travail intérimaire dans les métiers relevant exclusivement des domaines "industrie", "tertiaire" et "services".

1.1.2.2 Aspects quantitatifs

Par ailleurs, et dans l'hypothèse où des entreprises de travail intérimaire concurrentes auraient déjà mis en oeuvre de telles applications, une estimation du chiffre d'affaire dégagé par celles-ci serait très appréciée.

Les données quantitatives seront restreintes, si possible, à la seule région Rhône-Alpes.

1.2 Démarche de la recherche

A priori, telle que définie précédemment, la recherche demandée s'apparente plus à une démarche de type "veille technologique", puisqu'elle vise plus à détecter l'apparition récente de nouveaux types de contrats ou d'applications du travail intérimaire liées aux dernières technologies, qu'à une recherche documentaire de type bibliographique.

Aussi, la pertinence des données trouvées sera-t-elle très liée à leur date de parution : on retiendra donc pour la recherche :

- les seules années 1996 et 1997, pour les articles de périodiques,
- les 6 dernières années environ pour les ouvrages de fonds et les thèses.

Par ailleurs, un accent particulier sera mis sur la recherche de "littérature grise" (thèses, actes de congrès, etc...) pouvant exister sur le sujet.

1.2.1 Détermination des mots-clés

Des mots-clés initiaux simples ont d'abord été choisis pour démarrer la recherche :

travail (ou emploi) intérimaire,
travail (ou emploi) temporaire,
intérim.

Les premières notices bibliographiques, mêmes si elles ne furent pas pertinentes, ont cependant permis d'étendre le nombre des mots-clés possibles :

travail flexible,
travail à temps-partiel,
temps de travail,
horaires aménagés,
travail à distance,
télétravail,
travail à domicile,

travail à la carte,
travail en régie,
travail atypique,
travail intermittent,
travail non permanent,
travail précaire,
précarité de l'emploi.

Seuls les mots-clés figurant ci-dessus en gras ont été finalement retenus, dans leur forme non accentuée, pour effectuer les recherches.

1.2.2 Recherche manuelle initiale

L'étape initiale de recherche a consisté, par consultation manuelle d'annuaires, à repérer :

- les principales entreprises de travail intérimaire présentes en région Rhône-Alpes (Kompas),
- les périodiques et les organismes susceptibles de fournir ou de produire de l'information pertinente (Ulrich + dictionnaires des sigles).

1.2.2.1 Kompas

Le tableau de la page suivante présente les données générales concernant les principales sociétés d'intérim présentes en Rhône-Alpes, extraites de l'annuaire KOMPASS de l'année 1995.

Y figurent, pour chaque société, l'adresse et l'effectif de sa principale agence lyonnaise, suivis de l'effectif et du chiffre d'affaire de l'ensemble de la société.

Les chiffres d'affaires sont ceux de 1994 sauf mention contraire entre parenthèses.

Société	Adresse		Effectif agence	Effectif total	CA en MF	Année
ADEQUAT INTERIM	10-12 rue des Trois Pierres	69007	4	18	34	
ADIA	16 rue de la République	69002	?	800	?	
BIS France	6 rue Grolée	69002	3	11.100	4.836	
ECCO	4 rue Louis Guérin	69100	+ 100	2200	?	
ELAN Travail Temporaire	3 PI Louis PRADEL	69001	?	50-99	857	93
E.M.O. France	282 rue de Créqui	69007	5	5	40	
GERLAND INTERIM	89 rue de Gerland	69007	4	105	15	
INTERIMAN	30 rue de Marseille	69007	?	6	24	
INTER WORK	37 av Berthelot	69007	4	200	426	91
MANPOWER France	20 bd. Eugène Deruelle	69003	14	2000	6.858	
LE NOUVEL INTERIM	86 cours Gambetta	69003	2	13	32	
LTI	4 rue de la Martinière	69001	5	5	23	
PERFORMANCES TT	218 Gde rue de la Guillotière	69007	4	4	11	
PERMANENCE Européenne	6 quai Tilsitt	69002	4	?	144	
Prestation Service Interim	14 rue d'Auvergne	69002	11	?	52	
REGIT - VEDIOR	120 rue Masséna	69006	26	130	415	92
RIVERCHELLES	17 quai Jean MOULIN	69002	2	?	43	92
SERVINTER	69 Bd Stalingrad	69100	10	69	130	93
S.G.S.	71 cours Lafayette	69006	?	50	98	92
SOGEPi	35 av Lacassagne	69003	?	18	60	92
SOGICA	70 Av Jean Jaurès	69007	?	120	542	91
SOVITRAT	67 rue Jean Jaurès	69100	10	23	85	

1.2.2.2 Ulrich

La consultation de cet annuaire a permis de repérer un certain nombre d'organismes ou éditeurs ayant fait paraître un ou plusieurs périodiques relatif au monde du travail ou susceptibles de pouvoir fournir de l'information sur le sujet de recherche.

Les limitations de temps alloué à la présente recherche n'ont cependant pas permis d'interroger individuellement chacun de ces fournisseurs.

Le tableau ci-dessous reprend les principaux d'entre eux :

Organismes	Adresses	Périodiques
Centre d'Etudes de l'Emploi	51 rue Chaussée d'Antin 75009	Cahiers + La Lettre
Bureau International du Travail	GENEVE	Revue Internationale du Travail Revue Problèmes Economiques
Presses Universitaires France	108 bd St-Germain 75729 ced 6	Le Travail Humain
INSEE	18 bd A.Pinard 75675 ced 14	Tableaux de l'économie française
Liaisons Sociales	5 av République 75541 ced 11	
Fond d'Assurance Formation du Travail Temporaire (FAF-TT)		La lettre du FAF-TT (bimestriel)
Centre de Recherches Sciences Sociales du Travail (CRESST)	Université Paris Sud 54 bd Desgranges 92330 Sceaux	
Institut Intern.d'Etudes Sociales	4 rue des Morillons 1211 Genève	
Banque de France (serv de l'info)	43 rue de Valois 75049 cedex 1	Cahiers régionaux
l'Expansion	67 av de Wagram 75017	les Cahiers de l'Expansion
Société d'Etudes & Documentat. Econom.,Industr. et Sociales	141 bd Hausman 75008	

1.2.3 Recherche informatisée

La recherche informatisée s'est décomposée en quatre étapes :

1. recherche sur O.P.A.C.,
2. recherche sur CD-ROM,
3. recherche auprès de Banques de Données,
4. recherche sur Internet.

1.2.3.1 O.P.A.C.

1.2.3.1.1 ENSSIB

Une première interrogation a été réalisée en utilisant les expressions: "travail temporaire", "emploi temporaire", "interim", "travail interimaire", "emploi interimaire" comme mots du titre ou comme mots-clés.

Cette interrogation n'ayant fourni aucune référence, la recherche a été élargie en utilisant le terme "télétravail" qui a permis de trouver 16 références; mais celles-ci ne se sont pas révélées pertinentes, le mot clé utilisé se situant trop en dehors du contexte de la recherche.

1.2.3.1.2 Bibliothèque de la Part-Dieu

L'OPAC de la bibliothèque de la Part-Dieu a été interrogé avec les mots-clés "intérim" et "emploi ou travail intérimaire" et n'a fourni que 6 références d'ouvrages.

1.2.3.2 CD-ROM

Les CD-ROM utilisés ont été exclusivement choisis parmi ceux fournis par l'ENSSIB qui étaient susceptibles de comporter des références pertinentes, à savoir BNF, FRANCIS et DOCTHESES.

Les recherches ont été faites en s'appuyant sur les mêmes mots-clés que ceux utilisés précédemment sur les OPACs, à l'exclusion de "télétravail" qui s'était déjà avéré comme générant trop de bruit.

1.2.3.2.1 FRANCIS

Le nombre de références fournies a été relativement important (85) mais seules 3 d'entre elles ont été jugées pertinentes; les autres ont été rejetées car elles avaient principalement trait soit à des aspects juridiques liés au travail temporaire, soit aux éventuelles conséquences de ce mode de travail sur la santé des travailleurs l'ayant adopté, ce type d'informations ne présentant pas d'intérêt pour le demandeur.

1.2.3.2.2 DOCTHESES

La consultation de ce CD-ROM a fourni 8 références dont 3 ont été jugées suffisamment récentes et pertinentes .

1.2.3.3 Banques de données

1.2.3.3.1 Quelles banques de données sur quels serveurs ?

Après consultation du répertoire des banques de données professionnelles de l'ADBS et du catalogue 1995 de DIALOG, deux serveurs ont été retenus :

1. DIALOG, pour les bases de données :

- IAC PROMT
- ABI / INFORM
- DELPHE'S EUROPEAN BUSINESS

2. ASE (Agence Spatiale Européenne) pour la base de donnée :

- LABORDOC
-

1.2.3.3.2 Caractéristiques des banques de données retenues

Les tableaux des pages suivantes présentent les principales caractéristiques de ces différentes banques de données.

1.2.3.3.2.1 IAC Prompt

Producteur	Information Access Company (IAC)
Domaines	Activité / Economie / Gestion des entreprises
Nature	Références bibliographiques et texte intégral
Données	1500 périodiques et journaux du monde entier
Langues	Anglais
Début	1971 sur Dialog
Volume	3 000.000 références
Accroissement	+ 650.000 par an
Mise à jour	quotidienne
Autres supports	CD-ROM
Accès serveurs	Questel / Dialog. Internet http://www.infosage.ibm.com

1.2.3.3.2.2 ABI/Inform

Producteur	UMI / Data courier
Domaines	Economie / Gestion des entreprises
Nature	Références bibliographiques et texte intégral
Données	Articles de périodiques (87% US)
Langues	Anglais
Début	1971
Volume	630.000 références
Accroissement	+ 65.000 par an
Mise à jour	hebdomadaire
Autres supports	CD quotidienne -ROM
Accès serveurs	Dialog (15), Orbit, ESA, Datastar, Infoglobe OCLC

1.2.3.3.2.3 Delphes European Business

Producteur	Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris
Domaines	Activités des entreprises / régionales / France / Europe
Nature	Références bibliographiques
Données	1000 publications sectorielles dépouillées
Langues	Français
Début	1980
Volume	600.000 références
Accroissement	+ 40.000 par an
Mise à jour	hebdomadaire
Autres supports	CD-ROM (HELECON)
Accès serveurs	Dialog (481), Européenne de données, Datastar Accès Kiosque 3617 FIRMNET

1.2.3.3.2.4 Labordoc

Producteur	Bureau International du Travail
Domaines	Emploi - Conditions de travail
Nature	Références bibliographiques
Données	Rapports Articles (60% en anglais, 20 % en français,...)
Langues	anglais
Début	1965
Volume	210.000 références
Accroissement	+ 7.000 par an
Mise à jour	mensuelle
Autres supports	CD-ROM (LABORDOC)
Accès serveurs	Agence Spatiale Européenne (ESA-QUEST)

1.2.3.3.3 Stratégies d'interrogation

Quelle que soit la base interrogée, et dans un souci d'économie, la stratégie générale retenue a été la suivante:

- si le nombre des références trouvées était peu élevé (<30) les notices ont été demandées directement au format complet,
- si, en revanche, leur nombre était supérieur, seuls les titres ont été demandés dans un premier temps. Une sélection manuelle a ensuite été réalisée pour juger de la pertinence des articles.

Malheureusement, il s'est avéré impossible de redemander les notices pertinentes en utilisant leur numéro d'identification dans DIALOG ! Il a donc fallu les redemander en utilisant les mots du titre, ce qui a notablement réduit l'économie escomptée !

1.2.3.3.3.1 Promt et ABI/Inform

Ces deux bases de données, toutes deux de langue anglaise ont été interrogées par un "one search" :

Set	File	Items	Description
S1	15	108890	TEMPORAR? OR FLEXIB? OR PRECAR?
	16	168464	
		277354	
S2	15	496471	JOB? ? OR WORK? OR LABOR?
	16	1120697	
		1617168	
S3	15	4006	S1 () S2
	16	2814	
		6820	
S4	15	0	S3 AND LA=FRENCH
	16	48	
		48	

Remarques :

1. Le filtrage effectué en ne demandant que les articles de langue française montre que ABI / INFORM n'en possède pratiquement pas (21 sur l'ensemble de la base) alors que IAC PROMT en possède quant à lui 87498 sur un total de 3 millions, ce qui représente environ 3 %.

2. Il est apparu, lors de la visualisation des titres des références trouvées, que le terme "FLEXIB?" avait introduit beaucoup de bruit (25 articles sur 48), étant la plupart du temps employé avec le même sens que dans l'expression "ateliers flexibles", dans des articles qui concernaient plus l'organisation interne d'ateliers de production que l'utilisation du travail intérimaire dans ces mêmes ateliers.
3. Une dizaine d'articles généraux relataient des expériences réalisées par certaines entreprises pour aménager le temps de travail de leurs propres employés.
4. Enfin, les 13 articles qui concernaient directement des entreprises de travail intérimaires fournissaient uniquement des informations financières et stratégiques (achats, croissance, bilans, etc...).

Coût de la recherche DIALOG : coût = 15,4 \$ soit environ 92 FF pour une durée de connection de 44 mn.

1.2.3.3.2. Delphes European Business

L'interrogation a été effectuée en français :

Set	Items	Description
S1	85576	(TRAV? OR EMPLOI? ?)
S2	3627	(TEMPORAIRE? ? OR INTERIM? OR INTERMITTEN? OR PRECAR? OR ATYPIQUE? ? OR FLEXIBLE? ?)
S3	854	TEMPS()PARTIEL
S4	4330	S2 OR S3
S5	1171	S1()S4
S6	92	S5 AND PY>1995

Remarques :

Les résultats fournis par Delphes correspondent mieux à la demande que ceux fournis par les deux bases précédentes puisque, sur 92 articles :

- 29 sont des articles généraux relatif à l'emploi en France, mais non pertinents,
- les 63 autres concernent effectivement des entreprises de travail intérimaire : cependant, là encore, les articles sont, de manière générale, relatifs à des informations de type financier ou boursier. Seuls 4 articles sont supposés, à la seule vue de leur titre, pouvoir contenir de l'information intéressante.

Coût de la recherche DELPHES : coût = 9,8 \$ soit environ 60 FF pour une durée de connection de 28 mn.

1.2.3.3.3.3 Labordoc (ESA-QUEST)

La base LABORDOC possédant des codes de classifications, ceux-ci ont été mis à profit pour réaliser l'interrogation :

Le code 13.01.3 regroupe les articles relatifs à :

- PARTAGE DE L'EMPLOI
- EMPLOI TEMPORAIRE
- EMPLOI A TEMPS PARTIEL

(1) 4714 CC=13.01.3

Le nombre de références a été ensuite limité par l'année de parution (PD)

(2) 170 1 AND PD=1995

(3) 51 1 AND PD=1996

On a cherché alors à recouper les références trouvées avec les codes 13.11.2 et 18.08 faisant référence au PERSONNEL D'INFORMATIQUE:

(4) 403 CC=13.11.2

(5) 466 CC=18.08

(6) 0 (2 OR 3) AND (4 OR 5)

Le nombre de notice trouvées étant nul, on en a déduit :

- soit qu'il n'y avait aucune référence concernant à la fois le travail temporaire et le personnel informatique,
- soit, ce qui est plus probable, que le champ CC (Classification Code) ne peut contenir qu'un seul code de classification à la fois, pour une notice donnée.

Autre stratégie d'interrogation

On a cherché à limiter les références trouvées par le pays :

(7) 19219 EUROPE/DE OR FRANCE/DE

(8) 26 (2 OR 3) AND 7

Sur les 26 références fournies, 1 seule s'est avérée pertinente.

Coût de la recherche LABORDOC :

coût de la connexion : 1.87 AU (11.23 Minutes in File 53),

coût des références : 24.94 AU (26 Online Prints),

TOTAL : 26.81 AU approx Total

soit un coût approximatif de 160 FF (1 AU = 6 FF environ) pour 11 mn de connexion.

1.2.3.4 Internet

Une recherche a été tentée sur Internet en prenant appui sur les mots clés principaux déjà utilisés, à savoir "intérim" et "travail ou emploi intérimaire". Le volume des références fournies a été important (environ une centaine), mais le bruit a été assez considérable, notamment en raison de la présence du mot clé "intérim" qui a ramené des articles ou des brèves faisant allusion au remplacement d'une personne par une autre dans l'exercice d'un mandat ou d'une fonction ("assurer un intérim").

On a pu remarquer à l'occasion de cette recherche qu'un certain nombre d'entreprises de travail intérimaire disposaient de leur propre page WEB proposant des offres d'emplois, et ceci particulièrement aux Pays-Bas.

Un site français intéressant, **GuideInternet**, offre un ensemble d'informations relatives au monde de l'emploi, regroupées selon les rubriques suivantes :

- Action sociale
- Associations
- Cabinets de recrutement
- Economie
- Offres d'emploi
- Revues
- Travail temporaire

La rubrique "Travail temporaire" quant à elle, regroupe les adresses des pages Web de certaines entreprises de travail intérimaire parmi les principales, à savoir :

•Adecco	www.adecco.fr
•Adia	www.adia.com
•Archipel	www.archipel.fr
•Ecco	www.ecco.fr
•Elboeuf Intérim	www.elboeuf-intérim.fr
•Interim Nation	www.interim-nation.fr
•Kelly Services	www.kellyservices.fr
•Manpower, Manpower France	www.manpower.fr
•Randstad Interim	www.innet.net/randstad/

2. RESULTATS DE LA RECHERCHE

2.1 Analyse des références bibliographiques trouvées

2.1.1 Analyse de la pertinence des mots-clés utilisés

De manière générale, il s'est rapidement avéré que la recherche, initialement orientée vers le concept clé d'**intérim**, ou de travail **intérimaire**, ne fournissait que très peu de références, que ce soit lors de la consultation des OPACs ou des CD-ROMs, et qu'elle devait donc être élargie en utilisant le concept plus vaste de **travail temporaire**.

Le travail intérimaire ne constitue, en effet, qu'une des diverses formes que peut prendre le travail temporaire, parmi celles représentées par les saisonniers du secteur de l'agriculture, les extras dans celui de l'hôtellerie, les surnuméraires dans l'administration ou bien encore les contrats à durée déterminée (CDD), qui existent dans tous les secteurs.

A ce titre, sa caractéristique principale est que le contrat passé entre l'employeur et le salarié est limité dans la durée, qu'il présente donc un caractère temporaire.

Cependant, sa caractéristique propre, selon Guy CAIRE¹, est qu'il fait intervenir en outre, une tierce partie entre l'employé d'une part et l'employeur d'autre part, cette intervention étant la vocation même de l'entreprise intérimaire en tant qu'acteur économique : il s'instaure donc une "relation triangulaire entre l'employeur intérimaire, le client utilisateur et le salarié en mission" qui particularise le travail intérimaire.

Ces deux formes de travail relevant toutes deux de la catégorie dite des formes particulières d'emploi ou encore des emplois atypiques, il pouvait être tentant de rajouter le mot clé "travail atypique" pour élargir encore la recherche : malheureusement, l'introduction de ce nouveau mot clé a rapidement révélé qu'il était générateur de bruit, fournissant des références qui pouvaient porter sur le *travail à temps partiel*, le *travail à domicile*, le *travail à distance* ou *télétravail*, le *multisalariat*, le *travail à la carte*, le *travail flexible*, qui constituent effectivement des catégories d'emplois atypiques mais bien éloignées de celle du travail intérimaire tel que défini ci-dessus.

2.1.2 Analyse du type d'information trouvée dans les références

L'examen des références trouvées fait apparaître que l'information contenue dans les documents primaires correspondants diffère sensiblement selon la nature du support :

1. ainsi, lorsqu'il s'agit **d'articles de périodiques**, l'information principale est-elle essentiellement d'ordre quantitatif et concerne surtout les domaines:

¹ CAIRE, G. *Le travail intérimaire*. Paris: PUF, 1993, pp. 4 - 6.

- **économique** : étendue et variations du marché du travail intérimaire, en France ou à l'étranger :
 - nombres d'entreprises intérimaires,
 - en nombre d'agences par entreprises,
 - comparaisons entre le nombre de salariés du secteur intérimaire et celui du secteur de l'emploi dit, par opposition, "permanent",
 - évolutions du nombre de contrats dans le temps,
 - influences et répercussion économiques, probables ou constatées, des mesures prises par le législateur sur le secteur du travail intérimaire,
- **financier** : capitaux, restructurations, absorptions, internationalisations des entreprises de travail intérimaire,

C'est essentiellement ce type de références qui est fourni lorsque les mots-clés "intérim" ou "travail ou emploi intérimaire" sont utilisés seuls.

Pour des références fournissant ce type d'information voir bibliographie (18) (24) (29) (31) (35).

2. en ce qui concerne les **ouvrages**, qu'ils soient collectifs ou non, ils s'intéressent non plus seulement au travail intérimaire mais surtout, et de manière beaucoup plus générale, au travail temporaire et à ses différentes formes ainsi qu'à son existence en tant que pratique sociale.

Il s'agit donc ici d'un contenu plus socio-politique dont les principaux sujets sont la place, le rôle et la légitimité du travail temporaire dans la société économique contemporaine, ainsi que son influence et ses rapports avec le phénomène du chômage (voir notamment bibliographie (6) (7) (12)).

3. enfin, les **thèses**, relativement nombreuses lorsqu'elles portent sur les aspects *médicaux* (fatigue physique ou psychique propre au travailleur intérimaire), *sociaux* (difficultés d'insertion ou de valorisation individuelle, absence de syndicalisme) ou encore *juridiques* (types des contrats et insertion dans le Droit du Travail) du travail temporaire, deviennent-elles plus rares lorsqu'il s'agit de réaliser une étude globale et complète concernant le travail intérimaire en tant que forme particulière d'emploi. Voir bibliographie et principalement (4).

2.2 Le marché du travail intérimaire en France en 1996

2.2.1 Origine et évolution

Le travail intérimaire fait ses premières apparitions à la fois en Europe et aux Etats-Unis durant l'entre-deux-guerres, mais ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale qu'il commence réellement son essor dans les pays européens.

Il faut attendre le début des années 1960 pour que cette forme de travail prenne une réelle ampleur, caractérisée par le développement, assez anarchique, d'une multitude d'entreprises de travail intérimaire, de tailles très variables.

En France, le législateur intervient, à partir de l'année 1972 pour tenter d'assainir et de réguler ce nouveau marché du travail. Les dispositions prises seront encore renforcées en 1982, ce qui aura pour conséquences une diminution très nette de la croissance du travail intérimaire jusqu'en 1985 et 1986 années au cours desquelles des assouplissements seront amenés, permettant à la profession de reprendre un taux de croissance positif. Enfin, la récession entamée au début de la décennie 1990 verra son influence s'étendre très rapidement à ce secteur, très sensible aux phénomènes de crises et de reprises (voir bibliographie (17) (29) (33)).

2.2.2 Les acteurs du marché en France

En France, la tendance à la concentration se traduit, depuis les années 1970, par une augmentation du nombre d'agences par entreprises, ainsi que par une diminution relative du poids des petites entreprises (ayant moins de 5 agences).

En 1987, 4% des entreprises, soit 32 sociétés de plus de 500 salariés, réalisent 62 % du chiffre d'affaires avec près de 2/3 des effectifs, ce qui représente 66% des travailleurs intérimaires fournis¹.

En 1989, les 5 premières entreprises Adia, Bis, Ecco, Manpower et RMO réalisent 55% de l'activité soit environ 40 milliards de FF de CA².

Voir bibliographie (4).

¹ 60 entreprises de travail intérimaire de plus en 2 ans. In: *Les Echos*, 17 mai 1989.

² Intérim: des hommes au service des hommes. In: *Le Figaro*, 28 mai 1990.

2.2.3 Répartition par secteurs de productions

Trois secteurs principaux utilisent près des 2/3 de l'emploi intérimaire total. Ainsi, en 1989, le secteur du Bâtiment, Génie civil et agricole en emploie 27 %, celui des biens d'équipement 22,9 %, et celui des biens intermédiaires 15,8 %.

En revanche, d'autres secteurs tels que l'énergie et l'industrie extractive, les transports et télécommunications ne sont que moyennement utilisateurs du travail intérim, tandis que ceux des commerces, banques et services le sont très peu.

«Par ailleurs, si les cadres supérieurs et professions intermédiaires, tout en connaissant l'intérim, n'en sont affectés que de façon marginale, ouvriers et employés le sont en revanche considérablement ; la précarité frappe ainsi, de façon privilégiée, certains métiers et certaines catégories professionnelles»¹.

Le tableau suivant² est construit en croisant l'activité des établissements utilisateurs et la catégorie d'emploi des intérimaires :

secteurs	emploi	cadres et prof. int. sup.	profession intermédi.	employés	ouvriers qualifiés	ouvriers non qualifiés	ensemble des emplois
agriculture	1989	0	2	19	125	505	651
	1990	0	28	45	95	454	622
	évolution	(.)	(.)	(.)	(.)	(.)	(.)
industrie	1989	7 74	6 136	24 970	55 827	83 209	170 916
	1990	7 01	5 444	24 602	61 716	88 816	181 279
	évolution	(.)	-11,3	-1,5	10,5	6,7	6,1
BCGA	1989	208	1 828	3 485	43 218	18 111	66 850
	1990	166	1 696	4 363	47 637	21 255	75 117
	évolution	(.)	-7,2	25,2	10,2	17,4	12,4
tertiaire	1989	902	8 733	2 7034	14 369	19 790	70 828
	1990	1 284	9 481	34 290	13 453	22 331	80 839
	évolution	(.)	8,6	26,8	-6,4	12,8	14,1
ensemble des activités	1989	1 884	16 699	55 508	113 539	121 615	309 245
	1990	2 151	16 649	63 300	122 901	132 856	337 857
	évolution	14,2	-0,3	14,0	8,2	9,2	9,3

(Source : Ministère du Travail)

¹ CAIRE, G. Le travail intérimaire. Paris: Presses Universitaires de France, 1993, pp. 77, 78.

² Tableau extrait de l'ouvrage : CAIRE, G. Le travail intérimaire. Paris: Presses Universitaires de France, 1993, 127 p.

2.2.4 Répartition par taille des entreprises utilisatrices

Dans son ouvrage "Le Travail Intérimaire" (voir bibliographie (7)), Guy Caire signale que le «Centre d'étude de l'emploi¹ a réalisé une enquête qui a conduit à montrer que le travail temporaire joue à la fois un rôle purement conjoncturel, incitant à substituer l'embauche de permanents au profit de l'intérim, mais aussi un rôle structurel (incitation à la mobilité, déqualification de la main d'œuvre au cours des transferts d'entreprises, plus grande souplesse de gestion dans les entreprises à "fort statut social", c'est-à-dire où le statut des salariés est relativement protégé et privilégié par rapport à d'autres entreprises ou secteurs).

Cette enquête a permis d'opposer deux grandes catégories d'établissements :

1. La première est celle des utilisateurs occasionnels pour lesquels le recours au travail temporaire répond simplement à des besoins de dépannage de courte durée et qui sont essentiellement de petits établissements non intégrés à un groupe, ayant une politique salariale peu favorable et une main d'œuvre surtout ouvrière et féminine, relevant des secteurs textile-habillement, construction électrique et électronique et pharmacie.
2. La catégorie des utilisateurs réguliers qui sont les gros consommateurs de travail intérimaire concerne des établissements fabricant des biens d'équipement et ayant des marchés publics, principalement dans les secteurs de la construction électrique et électronique et de l'aéronautique, et comprend des établissements de taille différente : les grands établissements de plus de 500 salariés appartenant à un groupe intègrent le travail temporaire dans leur politique générale alors que les petits et moyens de moins de 500 salariés, indépendants de groupes, ne se trouvent dans le même cas que lorsqu'ils produisent des biens d'équipement ou bénéficient des marchés de l'Etat.»

Voir bibliographie (19) et (35).

2.2.5 Répartition par type de main d'oeuvre

Les ouvriers, et principalement les ouvriers non spécialisés, représentent à eux seuls plus de 70% des intérimaires alors que leur proportion au sein de l'ensemble des travailleurs permanents n'est que d'environ 45%.

Les employés sont un peu moins présents dans l'intérim : 20% contre 27% dans l'ensemble de la population salariée.

¹ RERAT, F. Rôles de l'intérim dans l'industrie. In: Economie et statistique, avril 1979, N° 110, pp. 3-14;
ARDENTI E., DUPRAZ M-T., DE GIRY M., GORGEU A., RERAT F. Le travail temporaire dans l'industrie.
Cahiers du Centre d'étude de l'emploi. Paris: PUF, 1979, N° 18.

Quant aux dessinateurs, techniciens, personnels d'encadrement et surtout aux cadres, ils sont, pour leur part, très sous-représentés : respectivement 7% et 0,2% des intérimaires contre 19% et 9% au sein de l'ensemble des salariés, en 1986 (voir bibliographie (7)).

On pourrait dire qu'on a à faire avec «un marché divisé en trois : le segment du "tout venant" composé d'intérimaires très peu qualifiés (o.s., manoeuvres...), le segment du "prêt-à-porter" pour le personnel spécialisé (secrétaire bureautique, maçon, soudeur..) et enfin la "haute couture" pour les techniciens et les cadres»¹.

2.3 L'intérim et l'informatique

2.3.1 Cas particulier des métiers de l'informatique

Les métiers de l'informatique sont à ranger dans le secteur des services, et nous avons vu précédemment que ce secteur était l'un des moins représentés dans le travail intérimaire, bien qu'il soit en très nette croissance.

En outre, ils se rangent parmi les métiers à haute valeur ajoutée, nécessitant l'emploi d'une main d'œuvre très qualifiée possédant au minimum une formation de niveau technicien si ce n'est ingénieur. Là encore, cette catégorie est celle qui est la moins fréquemment rencontrée dans les métiers traditionnels de l'intérim.

Il n'est donc guère étonnant, a posteriori, de n'avoir rencontré aucune référence faisant mention d'une étude sur les applications du travail intérimaire dans les métiers de l'informatique (hormis ceux de la bureautique ou de la DAO).

2.3.2 La concurrence des SSII

Il semble que le domaine des métiers de l'informatique, en tout cas ceux relevant de l'activité étude-programmation, ait été investi, et ceci dès son apparition, par des entreprises provenant du secteur bureau d'étude-ingénierie-conseil, baptisées à l'époque "sociétés de services et de **conseil** en informatique" (SSCI) et dénommées depuis quelques années "sociétés de service et **d'ingénierie** en informatique" (SSII).

Ces entreprises ont, semble-t-il, joué, à partir de la fin des années 1970, un rôle strictement similaire à celui des entreprises intérimaires, en fournissant à leurs entreprises clientes du personnel informatique qualifié, en "régie", la durée des

¹ *Liaisons sociales - mensuel*. Juin 1990, N° 50, p. 60.

missions correspondantes pouvant varier de quelques jours à quelques mois, voire plusieurs années.

Bien que cette activité n'ait pas été considéré comme du travail intérimaire, on retrouve bien quand même dans celle-ci, les deux principaux traits qui caractérisent le travail intérimaire¹, à savoir : des durées d'emploi contractuellement limitées dans le temps, ainsi que la "relation triangulaire" entre le salarié, l'entreprise cliente et l'entreprise "intérimaire".

Cependant, nous avons ici une différence très importante : le lien qui se tisse entre le salarié et la SSII n'est plus constitué, comme il l'était dans l'intérim, d'une série de contrats qui sont renouvelés de mission en mission (pouvant ainsi amener le salarié à se retrouver sans emploi entre deux missions), mais il s'agit au contraire ici d'un contrat **unique** à durée **indéterminée**. Et c'est à cette différence notable que ces entreprises ont dû le fait de ne pas avoir été classées parmi les entreprises de travail intérimaire, contournant ainsi les contraintes juridiques attachées au travail intérimaire par la volonté du législateur, dont, entre autres, l'obligation de déclaration à fin de statistiques.

Cette absence de facto des SSII dans les statistiques nationales relatives au travail intérimaire a sans aucun doute contribué à ce que l'informatique n'apparaisse pas en tant que secteur particulier à prendre en considération, dans les différentes études qui ont été réalisées sur le travail intérimaire.

Il pourrait donc être intéressant, dans un but d'exhaustivité, de poursuivre la présente recherche dans cette direction, afin de recenser et d'examiner les études qui auraient pu être menées sur l'activité des SSII de leur création à nos jours.

¹ CAIRE, G. Le travail intérimaire. Paris: Presses Universitaires de France, 1993, pp.4 - 6.

3. BIBLIOGRAPHIE

3.1 Thèses

- (1) **FILLE, E.** *Le prêt de main d'œuvre.* Thèse: IAE: Paris, **1988.**
- (2) **MAGALLON, C.** *Formes particulières d'emploi et de gestion du personnel selon le processus de production.* Thèse 3^{ème} cycle Sciences de gestion: Univ. des Sciences Sociales: Grenoble, **1984.** 306 p.
- (3) **POIRIER JULOU, M.** *Les contrats de travail atypiques.* Thèse: Univ. Bordeaux 1, **1992.**
- (4) **PROSCHE, F.** *Le développement du travail intérimaire aux USA et en Europe.* Thèse de doctorat en sciences économiques: Univ. Grenoble 2, **1991.**

3.2 Ouvrages

- (5) **BOYER, R.** *La flexibilité du travail en Europe.* Paris: La Découverte, **1986.**
- (6) **CAIRE, G.** *Les nouveaux marchands d'hommes : étude du travail intérimaire.* Paris: Economie et Humanisme: Ed. Ouvrières, **1973.** 254 p.
- (7) **CAIRE, G.** *Le travail intérimaire.* Paris: Presses Universitaires de France, **1993.** 127 p.
- (8) **CRESPIN, V.(réd.).** *Le marché du travail temporaire en France.* Groupe DAFSA. Paris: Precepta, **1993,** VI, 234 p.
- (9) **GERME, J-F.** *Le travail temporaire.* Paris: Le Sycomore, **1982.** 130 p.
- (10) **GUILBERT M., LOWIT N., CREUSEN J.** *Le travail temporaire.* CNRS: centre de sociologie, 1970.
- (11) **MARCHAND, D.** *Le travail temporaire* Paris: Presses Universitaires de France, **1993.** 127 p.
- (12) **PUEL, H.** Rapport sur le travail intérimaire en France. In: *Evolution des technologies, de l'organisation du travail et des qualifications dans le secteur des services (document d'étude de la journée de présentation de la recherche CERI - OCDE 10/1986).* Lyon: CEDES, CNRS, 1986, Tome 2, pp. 25 et suivantes.
- (13) **SAGET, F.** *Le travail temporaire et le marché de l'emploi : analyse de l'impact socio économique de l'ordonnance de Février 1982.* Paris: la Documentation Française, **1984.**
- (14) **TARTAKOWSKY, P.** *Les intérimaires.* Paris: Messidor, **1985.**

3.3 Périodiques

- (15) Le travail précaire. *Après demain*. 05/1981, N° 234.
- (16) Recours au travail temporaire et à durée déterminée. *Liaisons sociales - Documents*. 9/09/1989, N° 121-89-R, 8 p.
- (17) *UNETT Opinions*. 12/1992 et 01/1993.
- (18) **Ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle**. Le développement des emplois temporaires: premières synthèses. *Statistiques du travail et de l'emploi*. INSEE: 10/1989, N° 2.
- (19) **ARDENTI E., DUPRAZ M-T., DE GIRY M., GORGEU A., RERAT F.** Le travail temporaire dans l'industrie. *Cahiers du Centre d'étude de l'emploi*. Paris: PUF, 1979, N° 18.
- (20) **BASSONS, D.** Une Europe largement convertie à la flexibilité externe. *Partenaires*. 07-08/1990, N° 6.
- (21) **BETBEDER, M-C.** Adieu au salariat, *Le Monde*. suppl. 01/1981, pp.1-5.
- (22) **BLOSSEVILLE J-M., CLEMENCEAU P., GRANDO J-M.** Les modes sectoriels de gestion de la main d'œuvre: essai de caractérisation des secteurs industriels. *Rapport: collection des études*. Paris: CEREQ, 06/1982.
- (23) **CHALAUX M., LAGRAVE M.** Le recours à l'emploi précaire en période de crise. *Rapport de séminaires: promotion Leonard de Vinci. Voie d'administration générale. Crises et solidarités*. France: ENA. 1984, 64 p.
- (24) **COEFFIC, N.** L'ampleur des emplois précaires. *Economie et statistiques*. INSEE: 09/1982.
- (25) **CORDOVA, E.** De l'emploi total au travail atypique: vers un virage dans l'évolution des relations de travail. *Revue internationale du travail*, 1986, Vol. 125, pp. 715-732.
- (26) **DUPEYROUX, J-J.** (dir.) Le travail atypique. *Droit social*. Paris: Lib. Sociale et économique : 07-08/1981, N° spécial 7-8, pp.475-608.
- (27) **GANDOUIN, F.** Pour une approche socio-économique du travail temporaire. *Droit Social*. Paris: 1982, N°7-8, pp.551-566.
- (28) **GERME, J-F.** Instabilité, précarité et transformation de l'emploi. *Critique de l'économie politique*. Paris: Maspéro, 04-06/1981, N° 15-16.
- (29) **GUERGOAT J-C., HOCQUAUX C.** L'utilisation du contrat à durée déterminée et de l'intérim par les entreprises. *Dossiers statistiques du travail et de l'emploi*, 12/1991, N° 75-76, pp. 47 - 54.

- (30) **HENRIET, B.** Précarisation de l'emploi et souplesse de l'entreprise. *Revue française des Affaires Sociales*. Paris, **03/1982**, N°1, pp. 123-141.
- (31) **HENRY R., GUERGOAT J-C.** L'intérim en 1985 et 1986. *Dossiers statistiques du travail et de l'emploi*, **04/1989**, N° 49, p. 28.
- (32) **KONLE-SEIDL R., ULLMANN H., WALWEI U.** Espace social européen: formes atypiques de l'emploi et de la durée du travail dans la communauté européenne. *Revue Internationale de Sécurité Sociale*. Genève, **1990**, 2 - 43 , pp. 151-188.
- (33) **MICHON F., RAMAUX C.** CDD et intérim : bilan d'une décennie. *Travail et emploi*. **02/1992**, N° 52, p. 41.
- (34) **PUEL, H.** Le travail temporaire: fonction économique ou fonction sociale ?. *Economie et humanisme*. **05-06/1983**
- (35) **RERAT, F.** Rôle de l'intérim dans l'industrie. *Economie et Statistique*. INSEE, **04/1979**, N° 110, pp. 3-14.
- (36) **ROGUIEZ, F.** Définition d'un système d'aide à la décision pour l'emploi d'un personnel intermittent. *Papier de recherche (Série Gestion)* : IAE Univ. Lyon 3, **1985**, N°g.85/3
- (37) **THELOT, P.** Les formes particulières d'emploi en France. *Conférence internationale sur les nouvelles formes d'emploi*. CEE: **06/1987**.

4. ANNEXES

4.1 Notices DELPHES

Titre : L'intérim très pratiqué en Rhone-Alpes.

Périodique : LE PROGRES 2 septembre 1996, p 7, (1 p)

Date publication : 02 Septembre 1996

Type document : PERIODIQUE

Langage : FRANÇAIS

Résumé : Données chiffrées sur l'activité des entreprises de travail temporaire en Rhone-Alpes en 1995. Les contrats conclus par les 439 agences d'intérim de la région ont représenté l'équivalent de 35 000 emplois à temps plein, ce qui place la région au deuxième rang français pour le nombre de contrats. Sur le premier semestre 1996 par contre, l'activité enregistre un léger recul du essentiellement au secteur du bâtiment.

Disponible : LYON CCI-LYON, LYON07239642, Grappe, 9642

Descripteurs : TRAVAIL TEMPORAIRE (17-452); RHONE-ALPES (875)

Titre : La vogue de l'intérim interne.

Auteur : COHEN, Emmanuelle

Périodique : LE FIGARO ECONOMIE supplément au Figaro n° 16050, 25 mars 1996, p 39 (1p)

Date publication : 25 Mars 1996

Type document : PERIODIQUE

Langage : FRANÇAIS

Résumé : Certaines entreprises ont mis en place un système d'intérim interne. Une équipe constituée de salariés maison est chargée d'effectuer tous les remplacements. Les salariés sont volontaires ; ils doivent être mobiles géographiquement et prêts à s'adapter à de nouvelles situations. Ils bénéficient souvent d'avantages financiers (prime ou majoration de salaire) et acquièrent une polyvalence professionnelle. L'intérim interne est moins coûteux que l'intérim classique. La formule reste encore très marginale. Entreprises données en exemple : Rank Xerox (une dizaine de salariés volants), Commercial Union France (20 salariés volants), Bull (200 salariés volants).

Disponible : REPRODUCTIBLE. CCI-PARIS DIE-FRIEDLAND cote : 700.562 PARIS CCI-PARIS DIE, JV004685, Isis, 9615

Descripteurs : TRAVAIL TEMPORAIRE (17-452), ORGANISATION DE L'ENTREPRISE (16-12); FRANCE (763)

Titre : La spécialisation par métier.

Auteur : HAQUET, Charles-Emmanuel ; FELDMAN, Catherine ;
AOULOU, Yves

Périodique : COURRIER CADRES n° 1144, 2 février 1996, pp 4-9 (6p)

Date publication : 02 Février 1996

Type document : PERIODIQUE

Langage : FRANÇAIS

Résumé : Article sur les nouvelles méthodes de recrutement des cadres, auxquelles se livrent les entreprises. Celles-ci ont de plus en plus recours à l'intérim, n'ayant parfois ni les moyens, ni le temps de passer par un cabinet de consultants. Analyse des différents secteurs qui font appel à l'intérim : presse, édition, bâtiment, architecture, industrie pharmaceutique etc...

Disponible : REPRODUCTIBLE. CCI-PARIS DIE-FRIEDLAND
cote:609.051 CHA CCI-PARIS EAP-NEGOCIA,
JV003442, Isis, 9613

Descripteurs : TRAVAIL TEMPORAIRE (17-452), PERSONNEL CADRE
(17-111), RECRUTEMENT (17-12); FRANCE (763)

Titre : Intérim : choisir un spécialiste ou un généraliste.

Auteur : LELIGNY, Jean-Michel

Périodique : TRANSPORT MAGAZINE n° 138, février 1996, pp 64-67, (4 p)

Date publication : Février 1996

Type document : PERIODIQUE

Langage : FRANÇAIS

Résumé : Petit dossier sur l'intérim dans le transport routier, un créneau porteur pour les agences de travail temporaire. Stratégie de : Energie Intérim, Manpower, Ecco.

Disponible : MARS CCI-MARSEILLE, MARS02099609, Grappe, 9609

Compagnie : ENERGIE INTERIM; MANPOWER; ECCO

Descripteurs : TRANSPORT ROUTIER (58-452), TRAVAIL TEMPORAIRE (17-452); FRANCE (763)

4.2 Notices BNF

Titre : Analyse économique et financière du secteur du travail temporaire.

Auteur : GUPTA J; THIBIERGE C; THOMAS P

Organisme : France : Groupe Ecole Supérieure de Commerce de Paris. (ESCP), Paris, patr.

Type doc. : PAPIER DE RECHERCHE

Source : FRA; DA. 1993; NO. 93-117-CR; 104 p., tabl., ann.; ABS. fre; ABS. eng

Résumé : Analyse économique et financière du secteur du travail temporaire en France en vue de déterminer sa sensibilité à la conjoncture générale. Brève description du cadre juridique français et européen de l'interim. Analyse approfondie des 50 premières sociétés françaises du secteur. La modélisation méso-économique présentée montre que l'entreprise de travail temporaire a un rôle d'intermédiaire financier et explique son rôle économique.

Code class. : 616-9

Descripteur : TRAVAIL TEMPORAIRE; MARCHE PAR PRODUIT; PRINCIPALES ENTREPRISES; FRANCE

TEMPORARY WORK; MARKET BY PRODUCT; MAJOR COMPANIES ; FRANCE

TRABAJO TEMPORAL; MERCADO POR PRODUCTO; PRINCIPALES EMPRESAS; FRANCIA

Localisation : INIST : DO 2509; ESCP Numéro : 616.94.10007

Titre : Le contrat de travail informatique; In : Droit de l'informatique et de la télématique

Auteur : LINANT DE BELLEFONDS X; HOLLANDE A

Type doc. : LIVRE

Source : Paris: J. Delmas; FRA; DA. 1990; pp. 165-183

Résumé : Les modalités essentielles du contrat de travail en matière informatique et modèles de contrat. L'application des conventions collectives, les usages et la déontologie en informatique. Les problèmes spécifiques posés par le recours aux entreprises de travail temporaire et aux sociétés de services. Statut du personnel informatique en mission, FRANCE

Code class. : 603-3

Descripteur : contrat de travail; droit du travail; informaticien; convention collective ; salarié; travail temporaire; droit de l'informatique; déontologie; FRANCE

work contract; labour law; personnel of EDP; collective agreement; employee; temporary work; computer law;professional ethics; France

Arbeitsvertrag; Arbeitsrecht; Informatiker; Tarifvertrag; Arbeitnehmer; Gelegenheitsarbeit; EDV-Recht; Deontologie; Frankreich

Localisation : CNRS/INIST: ISJ-B 249 Numéro : 603.91.0141

Titre : L'intérim en Europe occidentale : concurrent ou complément de l'emploi permanent?

Auteur : BRONSTEIN A S

Type doc. : PERIODIQUE

Source : Revue Internationale du Travail; INT; ISSN 0378-5599; DA. 1991; VOL. 130; NO. 3; pp. 321-341, 35 notes

Résumé : L'A. examine ici la croissance rapide qu'a connue le travail temporaire en Europe occidentale au cours de l'après-guerre, les formes plus ou moins légitimes qu'il peut revêtir, les vues largement opposées que professent à son égard les syndicats et les employeurs, et les inconvénients et avantages (indéniables) qu'il présente pour les intéressés. Il s'interroge sur la véritable nature de l'intérim et sur la question de savoir si les agences de travail temporaire concurrencent ou non les services publics de placement. Il passe en revue les principales dispositions légales régissant l'intérim dans différents pays et montre comment il se situe par rapport aux normes internationales du travail et aux projets de directives européennes. Il évoque enfin les problèmes juridiques découlant de la relation triangulaire qu'implique cette forme d'emploi, notamment en ce qui concerne la protection sociale

Code class. : 521-51

Descripteur : Travail; Travail temporaire; Politique de l'emploi; Entreprise; Gestion du personnel; Rapport; Emploi; Europe occidentale

Localisation : IIAP; IISA; INIST; IRESCONuméro : 521.92.01427

Titre : Déterminants et pluralité des formes de recours à l'emploi temporaire; In : Universalité et contingence de la GRH

Auteur : RAMAUX C

Adresse : Université Paris 1, SET-METIS, FRA

Organisme : France : Association Française de Gestion des Ressources Humaines. (AGRH), Paris

Organisme : France : Groupe HEC, Jouy-en-Josas

Type doc. : CONGRES

Source : DA. 1993/11/18; pp. 34-40; BIBL. 1 p.; ABS. fre; Congrès de l'AGRH. 4; Jouy-en-Josas FRA; DA. 1993-11-18

Résumé : Par paliers successifs, le recours aux CDD et à l'intérim s'est amplement développé au cours des deux dernières décennies. Quelle est la portée de ce développement ? Quels sont les facteurs qui encouragent ou au contraire dissuadent les DRH de recourir à ces deux formules de l'emploi temporaire ? Comment les normes de fixation du volume et des formes de l'emploi se sont-elles transformées à travers la crise? Pour répondre à ces questions, préciser la façon dont s'organise le recours au CDD et à l'intérim, trois niveaux de classement sont proposés: 1) les usages de l'emploi temporaire, 2) les déterminants du recours, 3) les catégories d'utilisateurs.

Code class. : 616-5

Descripteur : CONTRAT A DUREE DETERMINEE; TRAVAIL TEMPORAIRE ;FRANCE

CONTRACT OF LIMITED DURATION; TEMPORARY WORK; FRANCE

CONTRATO POR TIEMPO DETERMINADO; TRABAJO TEMPORAL; FRANCIA

Localisation : INIST : DO 2361; GROUPE HEC Numéro : 616.94.10456

Titre : Comment s'organise le recours aux CDD et à l'intérim? Les résultats d'une enquête auprès de 24 établissements. (How are fixed-term and temporary work contracts concluded ? The results of a study in 24 enterprises)

Auteur : RAMAUX C

Adresse : Univ. Paris I, SET-METIS, FRA

Type doc. : PERIODIQUE

Source : Travail et emploi : (Paris); FRA; ISSN 0224-4365; DA. 1994; NO. 58; pp. 55-76; BIBL. 17 ref.

Résumé : L'A. propose une radiographie du comportement des entreprises en matière de recours à l'emploi temporaire et livre ainsi une interprétation du mouvement tendanciel d'extension de cette pratique observé depuis quinze ans. Il s'attache en particulier à montrer les éléments permanents et les modifications expliquant le recours à l'emploi temporaire. Puis il montre que ce recours est contraint par une série d'éléments ; il examine le rôle de huit d'entre eux et s'interroge pour conclure sur la transformation des normes d'emplois à travers la crise et sur les limites de certains dispositifs de la politique publique de l'emploi

Code class. : 521-50

Descripteur : France; Travail; Emploi; Emploi précaire; Entreprise; Contrat de travail; Travail temporaire; Gestion du personnel; Flexibilité; Marché du travail; Offre d'emploi; Crise économique; Politique; Politique de l'emploi; Politique de l'éducation; Droit du travail; Contrat de travail à durée déterminée

France; Work; Employment; Precarious Employment; Entreprises; Employment contract; Temporary work; Personnel Management; Flexibility; Labor Market; Situations Vacant; Economic Crisis; Policy; Employment Policy; Educational Policy; Labour Law; Fixed-term work contract

Localisation : INIST : 22284 Numéro : 521.95.10056

Titre : CDD et intérim, bilan d'une décennie

Auteur : MICHON F; RAMAUX C

Type doc. : PERIODIQUE

Source : Travail et Emploi; FRA; DA. 1992; NO. 52; pp. 37-56, 13 notes; BIBL. 1 p. 3/4

Résumé : Pour rendre compte des modalités de développement de l'emploi temporaire, les AA. font le point sur les déterminants macro-économiques et micro-économiques de recours à cette forme d'emploi, en s'appuyant sur un survey de la littérature des années 80. Trois groupes de déterminants macro-économiques se dégagent : le cadre institutionnel, les conditions d'offre de travail temporaire et la conjoncture économique. Sur le plan micro-économique, l'emploi temporaire est un élément de flexibilité de la main-d'oeuvre dont les co-ts et les temps varient selon le type de besoin des entreprises et selon la forme d'emploi utilisée. Il permet par ailleurs un certain contrôle de la main-d'oeuvre. Les AA décrivent ensuite les figures-types de ces recours et des entreprises utilisatrices où les effets de taille et de secteurs jouent un rôle important

Code class. : 521-50

Descripteur : Emploi; Emploi précaire; Marché du travail; Rapport; Travail; Travail temporaire; Main d'oeuvre; Flexibilité; France

Localisation : INIST : 22284 Numéro : 521.92.03742

4.3 Notices LABORDOC

269330 LABORDOC

LUTTE CONTRE LE CHOMAGE ET RECONSTRUCTION DU TRAVAIL EN FRANCE.

BOISSONNAT J

ILO

REVUE INTERNATIONALE DU TRAVAIL, (GENEVE), Vol: 135 No: 1 Date: 1996

Pages: 5-16. ISSN: 0378-5599 Country: GVTI.INT.ORG Language: FREN

Transl.see: 269013 ENGL Bibliographic Level: AS Source Code: 96P09628

Examines the likely evolution of work and unemployment over the next 20 years and outlines six frameworks for the future of labour and work in France.

268660 LABORDOC

TRAVAIL A TEMPS PARTIEL.

LIAISONS SOCIALES, PERIODICAL; FRANCE. INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES; FRANCE. DIRECTION DE L'ANIMATION DE LA RECHERCHE, DES ETUDES ET DES STATISTIQUES

RUEIL-MALMAISON, EDS. LIAISONS Date: 1996. Pages: 147 P. Serie: DOSSIERS THEMATIQUES Vol: NO. 2 Country: FRANCE Language: FREN ISBN: 2-87880-143-1

Bibliographic Level: M Source Code: 96A969

267812 LABORDOC

FLEXIBLE WORK

Quest Accession Number : 96003739

267294 LABORDOC

IMPACT DU COMMERCE ET DES MOUVEMENTS DE CAPITAUX SUR LE TRAVAIL: UNE ANALYSE

DU CAS FRANCAIS.

MESSERLIN PA

OECD

REVUE ECONOMIQUE DE L'OCDE, (PARIS), No: 24 Date: 1995 Pages: 97-136.

ISSN: 0255-0830 Country: GVTI.INT.ORG Language: FREN Transl.see: 267236 ENGL

Bibliographic Level: AS Source Code: 95P36757

INEGALITES D'EMPLOI ET DE REVENU: MISE EN PERSPECTIVE ET NOUVEAUX DEFIS

FRANCE. CONSEIL SUPERIEUR DE L'EMPLOI, DES REVENUS ET DES COUTS
PARIS, LA DECOUVERTE Date: 1996. Pages: 244 P. Country: FRANCE Language:
FREN ISBN: 2-7071-2532-6 Bibliographic Level: M Source Code: 96A413

Focuses on the period between 1975 and 1995.

BILAN DE L'EMPLOI EN 1994 ET AU PREMIER SEMESTRE 1995
ERNST B

ECONOMIE ET STATISTIQUE, (PARIS), No: 287 Date: 1995 Pages: 3-15.
ISSN: 0336-1454 Country: FRANCE Language: FREN Bibliographic Level: AS
Source Code: 95P40451

TRAVAIL A TEMPS PARTIEL.

LIAISONS SOCIALES, PERIODICAL

PARIS, Date: 1995. Pages: 147 P. Serie: DOSSIERS THEMATIQUES Vol: NO. 2
Country: FRANCE Language: FREN ISBN: 2-87880-143-1 Bibliographic Level: M
Source Code: 95A2116

TRAVAIL AU XXIE SIECLE: MUTATIONS DE L'ECONOMIE ET DE LA SOCIETE A
L'ERE DES AUTOROUTES DE L'INFORMATION

BLANC G

EUROTECHNOPOLIS INSTITUT, PARIS

PARIS, DUNOD Date: 1995. Pages: 274 P. Country: FRANCE Language: FREN
ISBN: 2-10-002703-4 Bibliographic Level: M Source Code: 95A1937

Examines the impact of electronic networks and new information technologies on
employment. Maintains that the information and communication technologies
associated with modern forms of organization of work and services create new jobs.

COMPARISON OF REGULATIONS ON PART-TIME AND TEMPORARY
EMPLOYMENT IN EUROPE: A BRIEFING PAPER.

MARULLO S

UK. EMPLOYMENT DEPARTMENT

SHEFFIELD, Date: 1995. Pages: 50 P. Serie: ED RESEARCH SERIES Vol: NO. 52

Country: UNTD KINGDOM Language: ENGL ISBN: 0-86392-452-2 Bibliographic

Level: M Source Code: 95A1509

Comprises 16 country chapters presenting information under a standard set of headings.

EMPLOI: DES REPERES POUR COMPRENDRE ET AGIR

CAIRE G

PARIS, LIRIS Date: 1995. Pages: 192 P. Country: FRANCE Language: FREN

ISBN: 2-909420-09-4 Bibliographic Level: M Source Code: 95A672

Outlines the evolution of selected labour concepts and the statistics that are used in their measurement. Reviews the neo-classic, Keynesian and Marxist economic analyses and more recent theories. Examines the ways in which enterprises have adapted to changes in French employment and economic policies from 1955 through the early 1990s.